

DOSSIER de PRESSE

Le Joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Mai 2011

Visites de projets
soutenus par l'Union européenne
dans le Gers

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Les projets soutenus dans le Gers

Les projets visités

D'autres exemples de projets dans le Gers

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

La politique de cohésion et la politique de développement rural / Les chiffres clés dans le Gers

Le fonctionnement des programmes européens en Midi-Pyrénées

Infos pratiques

Glossaire, contact

Le Joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

En mai, c'est le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées.

De nombreuses associations et institutions organisent des manifestations pour fêter l'Europe : balade européenne à vélo, spectacles, café-débat, concerts, expositions, visites, villages européens, dégustations... il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez le panorama de toutes les manifestations en Midi-Pyrénées et dans le Gers sur :

> www.europe-en-midipyrenees.eu/le-joli-mois



Désormais, chaque année, le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées proposera le programme de toutes les manifestations sur l'Europe organisées dans notre région.

Midi-Pyrénées reprend ainsi une initiative originale née en Aquitaine l'année dernière.

La journée de l'Europe...

... est fêtée le 9 mai par tous les européens en hommage à la déclaration Schuman du 9 mai 1950.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, alors Ministre français des Affaires étrangères, appela à la mise en commun de la production de charbon et d'acier de la France, de l'Allemagne et d'autres pays européens.

Sa déclaration est devenue symboliquement l'origine de la construction européenne.

Vendredi 6 mai à 14h30

Visite d'un jardin d'enfants à Seissan

Objectifs du projet de création du jardin d'enfants à Seissan

Les objectifs ont été définis au terme d'une étude sur les besoins de la petite enfance, conduite par la Communauté de Communes. Cette étude montre qu'en 2007, 76 enfants de 0 à 3 ans, essentiellement au centre et au sud de la Communauté, ne trouvent pas de places disponibles chez les assistantes maternelles, qui sont au nombre de 42.

La mise en service en juillet 2006 d'une maison de l'enfance accueillant 20 places à Masseube, a contribué à apporter une réponse, mais l'effort est à poursuivre. On constate d'ailleurs la saturation de cette maison de l'enfance.

Il s'agit donc de compléter l'offre de structure d'accueil pour la petite enfance en milieu rural par la réhabilitation d'un bâtiment existant, sur le site de Seissan, au centre de la Communauté, et qui est desservi par une route à grande circulation.

Le jardin d'enfants offrira des possibilités d'accueil collectif complémentaires à celles de la crèche de la Maison de l'Enfance à Masseube. Il accueillera les enfants les plus âgés et permettra ainsi de libérer des places pour les plus jeunes à la crèche.

Le jardin d'enfant sera localisé sur le site du groupe scolaire, comprenant une école maternelle, une école primaire, des locaux du CLSH et du CLAE, ce qui permet de mutualiser certaines dépenses.

Descriptif du projet

Il s'agit de réaménager un bâtiment existant, l'ancien appartement des instituteurs.

Il est prévu l'accueil de 16 enfants âgés de 2 ans jusqu'à leur entrée en école maternelle.

Les travaux portent essentiellement :

- sur la restructuration de l'ensemble du bâtiment : clos/couvert/isolation
- sur l'amélioration de ses performances thermiques, par la mise en place d'une isolation par l'extérieur, du changement du système de chauffage, du changement des huisseries
- sur l'aménagement des espaces extérieurs en aires de jeux adaptées aux enfants accueillis.

La première tranche prévoit une occupation du seul rez-de-chaussée du bâtiment par le jardin d'enfants.

Dans le cadre de la réalisation d'une seconde tranche de travaux, il sera possible d'utiliser l'étage soit pour répondre à un accroissement de la demande et doubler la capacité d'accueil, soit pour y installer le relais d'Assistants Maternelles Agréées géré par Val de Gers.

Cette extension de la surface utilisable pourra se faire à moindre frais, en procédant seulement à des aménagements intérieurs.

Démarche de développement durable

Ce projet répond à un besoin avéré de la population, et contribue au retour à l'emploi des femmes mobilisées par la garde de leurs enfants, à défaut d'alternative et contribue ainsi à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce projet s'inscrit dans la durée, puisqu'il prévoit une possibilité d'extension si celle-ci s'avère nécessaire. Il permet de maintenir une activité sur le territoire, un lien social pour les familles, et prévoit la création de 3 emplois pérennes.

Les résultats

Nombre d'enfants accueillis : 16

Nombre de familles concernées : 65

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

Communauté de Communes Val de Gers

. Le calendrier de réalisation

Début du projet : octobre 2009

Fin du projet : avril 2010

. Le coût total éligible du projet

655 900 €

. Les financements

Union européenne (FEADER) 91 151 €

FEADER = Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Etat 150 000 €

Conseil général 65 590 €

CAF 184 000 €

Autofinancement 165 159 €

Vendredi 6 mai à 14h30h

Visite du théâtre de verdure à Seissan

Contexte et Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques du Pays d'Auch pour la période 2008 / 2013 indiqués dans la Convention Territoriale 2008 / 2013 (axe 2 : « renforcer les solidarités par la structuration équitable des services » / mesure 5 : « amélioration de la vie culturelle ») et dans le schéma culturel de territoire (axe 3, mesure 1 « rattraper le déficit en matière d'équipement culturel »).

Il a pour objectifs de :

- doter le sud du Pays d'Auch et le territoire de la Communauté de Communes Val de Gers d'un équipement de diffusion de spectacles et de loisirs, multidisciplinaire et adapté aux besoins et aux réalités de ce territoire
- renforcer l'attractivité touristique du bassin de vie et participer ainsi à l'attractivité globale du territoire. Il se place ainsi en complémentarité avec la médiathèque et la halle afin d'améliorer l'offre culturelle de ce bassin de vie, situé à proximité d'Auch, qui ne possède aucun équipement de plein air
- favoriser l'équilibre territorial en matière de services culturels entre Auch et l'espace rural du Pays

Descriptif du projet

Il s'agit de créer un théâtre de verdure de rayonnement intercommunal sur un espace appartenant à la commune de Seissan, boisé et avec une pente naturelle, afin de permettre une bonne intégration dans le paysage.

La motivation première de la commune est la création d'un espace public ouvert, une agora, qui permettra l'accueil du public (jauge de 1 000 places maximum, modulable), au cœur du village. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'aménagement global de la commune, mise en œuvre sur plusieurs années.

Ce théâtre de verdure sera créé et géré par la Commune qui assurera une programmation culturelle et artistique de qualité, en partenariat avec les acteurs culturels de la Communauté de Communes Val de Gers, du Pays d'Auch et avec Circuits, Scène Conventionnée d'Auch.

Il accueillera, pendant 6 mois de mai à octobre, des spectacles pluridisciplinaires (théâtre, musique, danse, cirque, spectacles équestres, arts de la rue, projections en plein air avec Ciné 32, ...), des événements sportifs et de loisirs (arènes, courses landaises, sports, projets scolaires avec les CLAE et CLSH de la Communauté de Communes...) La programmation de novembre à avril sera possible sous la halle au gras de la Commune (aménagée pour accueillir du public avec une jauge de 1 000 places et dans laquelle Circuits a déjà programmé un spectacle en 2008).

Dimensionnement du projet

Le choix de ce type d'équipement (plein air) est adapté aux réalités de ce bassin de vie qui bénéficie d'un bon ensoleillement et d'une dynamique touristique basée sur le tourisme vert (études : Schéma local de développement touristique de Val de Gers et analyse CDTL). Ce projet est aussi dimensionné en fonction des capacités d'investissement du maître d'ouvrage à mobiliser un budget annuel de fonctionnement de l'équipement.

Fonctionnement

Cet équipement doit permettre le développement d'actions à l'échelle du territoire intercommunal ; une dynamique culturelle est lancée sur ce bassin de vie avec la venue des Circuits Nomades, par convention avec la commune de Seissan, sur 3 ans, en 2009 / 2010 et 2011. Le chapiteau de Circuits, qui proposera pendant 3 ans une programmation culturelle de qualité, laissera peu à peu la place au théâtre de verdure comme lieu de diffusion culturelle.

La Commune a pris en compte les recommandations architecturales de la Cellule conseil de l'ADDA et du CAUE du Gers :

- respecter une bonne courbe de visibilité entre les gradins et le plateau
- prévoir un système de panneaux pour moduler l'espace scénique et les gradins afin de permettre l'accueil de plusieurs formes artistiques (200, 500 ou 1000 spectateurs)
- prendre en compte l'acoustique spécifique d'un équipement PA
- prévoir un espace régie et des liaisons filaires avec la piste et la scène fixe
- éclairage par mâts fixes sur la piste, en haut des gradins et sur la scène fixe
- loges : elles seront prévues dans une deuxième tranche de travaux ; en attendant la mairie installera un bâtiment modulaire équipé derrière la scène pour l'accueil des artistes.

Démarche de développement durable

Le théâtre de verdure de Seissan s'inscrit dans une démarche de développement durable. En effet, sans altérer les paysages et en limitant grandement l'impact sur l'environnement, ce nouvel équipement rendra service à la population de manière égale et aura un impact positif sur l'économie. Aménagé pour durer dans le temps, les générations futures pourront profiter de cet équipement. De plus, cette structure est économe en ressource dans la mesure où son entretien ne sera pas exigeant. Il permettra aussi de revaloriser un parc d'arbres centenaires voisin. Par l'aménagement du théâtre de verdure, il est prévu que ce parc soit plus emprunté par les piétons puisqu'il deviendra l'axe de liaison entre le centre bourg et le théâtre.

Ainsi, ce projet, tout en répondant à un manque de lieu de diffusion dans le Gers, contribue de manière positive à l'économie locale, à la création et à l'entretien de lien social, à la valorisation de l'image de la commune et à la préservation de ses espaces verts. En cela, le projet de théâtre de verdure a une action transversale, en adéquation avec les attentes des projets en matière de développement durable.

Les résultats

8 spectacles par an, dont des spectacles professionnels et une course landaise.
3500 spectateurs par an.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

Commune de Seissan

. Le calendrier de réalisation

Début du projet : octobre 2009

Fin du projet : mai 2010

. Le coût total éligible du projet **417 297 €**

. Les financements

Union européenne (FEADER) 120 000 €

FEADER = Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Etat 88 105 €

Conseil régional 45 815 €

Conseil général du Gers 24 000 €

Autofinancement 139 377€

D'autres exemples de projets dans le Gers

Le retour à l'emploi



L'association ASTER conduit des chantiers-écoles pour favoriser le retour à l'emploi. Avec le soutien de l'Union européenne, les personnes formées ont retrouvé une activité professionnelle, acquis ou validé un savoir-faire. Toutes ont bénéficié d'un suivi adapté et d'un accompagnement régulier renforcé.

Bénéficiaire : L'association Armagnac services aux territoires (ASTER)

Lieu : Territoire de l'Armagnac, Gers

Financement européen : FSE

La réinsertion des personnes en situation précaire



Avec le soutien de l'Union européenne, l'entreprise d'insertion Régie rurale du Fezensaguet permet chaque année à des personnes en situation précaire de se réinsérer par le travail tout en répondant aux besoins du canton de Mauvezin : entretien des espaces verts, ménage, peinture et maçonnerie.

Bénéficiaire : Régie rurale de service du Fezensaguet

Lieu : Mauvezin, Gers

Financement européen : FSE

La sensibilisation au développement durable



Avec le soutien de l'Union européenne, le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement du Gers sensibilise les écoliers et les décideurs politiques aux enjeux de la gestion des déchets, de l'énergie et des ressources naturelles.

Bénéficiaire : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement du Gers

Lieu : L'Isle-de-Noé, Gers

Financement européen : FEDER

L'accès au cartable numérique



Avec le soutien de l'Union européenne, le Lycée Pardailhan à Auch a été équipé d'un environnement numérique de travail. Professeurs, élèves et parents bénéficient d'un espace numérique d'échange et de partage accessible depuis l'école ou la maison.

Bénéficiaire : Conseil régional Midi-Pyrénées

Lieu : Auch, Gers

Financement européen : FEDER

- Le système de filtration naturelle par roseaux de la SARL Les Quatre saisons - FEDER
- Le contrat d'appui immobilier de la société Ethiquable SCOPARL à Fleurance - FEDER
- La Maison Commune Emploi Formation (MCEF) à L'Isle-Jourdain. La construction a été financée par le FEDER et les actions par le FSE.

Tous les projets financés par le FEDER et le FSE dans le Gers et en Midi-Pyrénées sont en ligne sur le site des programmes européens :

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/web/Europe/2218-tous-les-projets-finances.php>

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

Dans toutes les régions d'Europe, l'Union européenne finance des projets pour renforcer la compétitivité et le développement des territoires et réduire les écarts de développement entre les régions européennes.

Avec les programmes européens, l'Union européenne investira ainsi plus d'1,4 milliard d'euros en Midi-Pyrénées entre 2007 et 2013.

Deux politiques européennes encadrent les programmes européens, trois fonds les soutiennent :

- Le FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
- Le FSE : Fonds Social Européen
- Le FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La politique de cohésion en Midi-Pyrénées

> Objectif « Compétitivité régionale et emploi » soutenu par le FEDER et le FSE 621 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Les programmes « Compétitivité régionale et emploi » soutiennent en priorité la recherche, l'innovation, le développement durable, les technologies de l'information et de la communication, le transport ferroviaire régional, l'emploi, la formation professionnelle, l'insertion et la cohésion sociale, notamment dans les quartiers urbains sensibles.

> Objectif « Coopération territoriale européenne », soutenu par le FEDER

La coopération transfrontalière : Espagne-France-Andorre / 168 millions d'euros*

La coopération transnationale : SUDOE / Sud-ouest européen / 99 millions d'euros*

La coopération interrégionale / 321 millions d'euros*

* montants pour la zone de coopération

La politique de développement rural en Midi-Pyrénées

> Développement rural soutenu par le FEADER 862 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Pour la période 2007/2013, la politique de développement rural se renouvelle et s'intéresse à l'environnement et à toute l'économie rurale. Elle soutient également les agriculteurs, notamment dans leur prise en compte de l'environnement et dans l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier.

Les chiffres clés dans le Gers

Depuis 2007, les fonds européens ont investi plus de 42 millions d'euros dans le Gers.

FEDER : plus de 100 projets ont bénéficié de plus de 17 millions d'euros du Fonds européen de développement régional (FEDER).

FSE : plus de 90 projets ont bénéficié de plus de 4 millions d'euros du Fonds social européen (FSE).

FEADER : plus de 21 millions d'euros de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ont été investis dans le Gers.

Le fonctionnement des programmes européens

L'Union européenne délègue la gestion de ces programmes aux niveaux national et régional.

Ainsi, après déclinaison de la stratégie européenne au niveau régional, adoption des types d'actions financées et des critères de sélection, ce sont les partenaires régionaux qui sélectionnent les projets.

La sélection des projets

Les projets sont sélectionnés collégalement par le comité régional de programmation qui se réunit en moyenne tous les deux à trois mois.

Le comité de programmation est coprésidé par le préfet de la région Midi-Pyrénées et le président du Conseil régional Midi-Pyrénées et composé de l'ensemble des partenaires régionaux, notamment : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, le Conseil économique et social régional, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires et les services instructeurs compétents.

> *Prochain comité de programmation le 5 juillet 2011*

La gestion des programmes

Le préfet de la région Midi-Pyrénées est l'autorité de gestion des programmes : il est responsable de leur mise œuvre.

Pour la période 2007/2013, le préfet de région a délégué la gestion d'une partie du programme à des collectivités et des organismes selon leurs compétences.

Ainsi, le Conseil régional Midi-Pyrénées, sept Conseils généraux, des PLIE et des OPCA sont gestionnaires délégués d'une partie des programmes européens. Leurs services instruisent les dossiers correspondant à leurs compétences.

Tous les partenaires se retrouvent ensuite en comité de programmation pour la sélection des projets.

Le suivi des programmes

Le suivi des programmes est assuré par un large partenariat (européen, national, régional) qui se réunit deux fois par an en comité.

Le comité de suivi s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des programmes.

Il est coprésidé par le préfet de région et le président du Conseil régional et réunit :

- les représentants de la Commission européenne ;
- les représentants des instances nationales: la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ;
- les partenaires régionaux : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, les députés européens, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires.

> *Prochain comité de suivi le 29 juin 2011 à Toulouse*

Glossaire

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FSE : Fonds Social Européen

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PLIE : Plan local d'insertion et l'emploi

Contacts

Corinne MAUGRAIN

05 62 61 43 68

corinne.maugrain@gers.gouv.fr

Chef du bureau de la communication interministérielle

Préfecture du Gers

Mathilde BLAYA

05 34 45 33 28

mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Préfecture de la région Midi-Pyrénées / Mission Europe

L'espace presse du site des programmes européens en Midi-Pyrénées

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/espace-presse>